



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/7189  
9 mars 1966  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 9 MARS 1966, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE  
REPRESENTANT PERMANENT DE CHYPRE

Me référant à ma lettre portant le même numéro d'ordre et datée du 7 mars 1966, je tiens à préciser que l'ambassade de Turquie a été mêlée directement aux actes de sabotage décrits dans ma lettre par la personne de M. Kemal Coskun, attaché de cette ambassade. Quant à Halil Pasha, la seconde personne impliquée dans les activités terroristes, il est le directeur du "Bureau d'information turc", placé sous les ordres des dirigeants extrémistes chypriotes turcs. La part des dirigeants chypriotes turcs dans ces activités est donc ainsi également établie.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent de Chypre  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Zenon ROSSIDES

-----